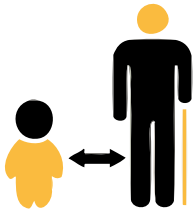


# Agenda 21 : Action !



---

## ÉDITO

---

### Plaquette bilan Agenda 21:

Directeur de publication : Fabrice ROUSSEL – Responsable de l'Agenda 21 : Yves LE LEUCH, 1er adjoint au Maire. Conception et rédaction : Service communication de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre. Couverture : Média Côte Ouest. Impression : Goubault Imprimeur.



---

## Construire l'avenir ensemble

Il y a trois ans, quand fut mis en place l'Agenda 21 participatif de la Ville, je m'étais engagé à vous rendre régulièrement compte de l'évolution de sa réalisation. Aujourd'hui, 91% des 223 actions ont été engagées ou sont totalement réalisées. Vous trouverez dans ce guide récapitulatif un aperçu du travail mené ces trois dernières années. Les trinômes, groupes formés d'élus, de citoyens, de services municipaux et/ou de Nantes Métropole, ont accompagné la mise en place des initiatives issues du forum originel de ce deuxième Agenda 21 municipal. De nombreux citoyens chapelains ont pris une part très active dans la mise en œuvre de ce plan d'actions, mettant ainsi leur temps au service de l'intérêt général et du développement durable.

Pour autant, le travail ne s'arrête pas là. Le plan d'actions que nous avons préparé ensemble il y a trois ans et la méthode collaborative avec les citoyens pour sa mise en place nous prouve qu'une collectivité peut s'appuyer sur l'expertise du quotidien transmise par les citoyens. Elle ne se substitue pas à l'expertise de la collectivité, elle la complète. C'est sur cette base que je compte poursuivre notre action au service du développement durable et du bien être à La Chapelle-sur-Erdre. Car cet avenir, c'est ensemble que nous le construirons.

*Fabrice ROUSSEL,*

*Maire de La Chapelle-sur-Erdre*

# LES TRINÔMES DE L'AGENDA 21 À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**Trinôme 1** Mise en valeur des expériences existantes de partages, de savoirs, de services...

**Trinôme 2** Vers une réflexion partagée sur l'avenir du centre-ville et l'urbanisme

**Trinôme 3** Améliorer la connaissance du tissu économique local et ses relations avec les habitants. Accompagner l'accueil de stagiaires dans les entreprises

**Trinôme 4** Élaborer un contrat cadre d'accompagnement des entreprises dans les changements de pratiques

**Trinôme 5** Faire du développement durable un axe structurant d'une politique de Coopération décentralisée

**Trinôme 6** Faire preuve de sobriété énergétique

**Trinôme 7** Devenir partie prenante des Plans Climats Région et Nantes Métropole

**Trinôme 8** Donner des rendez-vous réguliers à la population pour assurer le suivi des actions, créer une grille de lecture des projets municipaux

**Trinôme 9** Renforcer la place des habitants dans le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21

**Trinôme 10** Favoriser la diversité et l'expression des représentants dans les instances participatives

**Trinôme 11** Mettre en place une charte pour articuler les différents Agendas 21 (non lancé)

**Trinôme 12** Mettre en place une charte de la gestion éco-responsable des manifestations à La Chapelle-sur-Erdre

**Trinôme 13** Accompagner le développement de circuits courts de distribution alimentaire

**Trinôme 14** Vers une agriculture respectueuse de l'environnement

**Trinôme 15** Favoriser le compostage des déchets / Améliorer le dispositif de tri et de ramassage des déchets pour les particuliers

**Trinôme 16** Passer d'une gestion écologique des espaces verts à une gestion écologique du territoire

**Trinôme 17** Renforcer l'égalité des chances devant l'activité et l'emploi

**Trinôme 18** Consolider le fonctionnement associatif et son développement

**Trinôme 19** Inventer un tourisme durable comme une des marques de fabrique de la Ville

**Trinôme 20** Rédiger un cahier des charges encadrant l'installation des entreprises sur les nouvelles zones économiques

**Trinôme 21** Créer du lien entre les générations en prenant soin des aînés et des jeunes

**Trinôme 22** Vers un projet municipal de coopération décentralisée et des relations internationales

## ÉVÈNEMENT

# Éco manifestez-vous !



Le Cross de l'Erdre, manifestation pilote sur les éco-manifestations en 2012

Les manifestations ont un impact sur l'environnement qu'il est possible de limiter en organisant des manifestations plus responsables: des Éco-manifestations. Afin d'accompagner les associations organisatrices d'événements les membres du trinôme ont rédigé un Carnet de Route Ecomanif. L'objectif est simple : inciter les participants et les visiteurs à faire de leurs gestes écologiques, économiques, ou tout simplement citoyens, des réflexes de leur vie quotidienne.

## CONSOMMATION RESPONSABLE ET ÉCONOMIE

### YVES CASSERON, ORGANISATEUR DU CROSS DE L'ERDRE

« En 2012, le Cross de l'Erdre (2<sup>e</sup> cross national) a bénéficié d'un accompagnement de Nantes Métropole sur la gestion éco-responsable d'une manifestation. Nous avons participé à une demi-journée sur le tri des déchets, le transport, le handicap... Le jour du cross nous avons été audités par l'association « les connexions » et le bureau d'études Terra 21. Ce diagnostic nous apportera des recommandations pour l'édition 2013



La Ville propose également des gobelets Agenda 21 réutilisables. Ils sont prêts gratuitement aux associations chapelaines.

Contact : 02 51 81 87 79

Trinôme 3 : Améliorer la connaissance du tissu économique local et ses relations avec les habitants. Accompagner l'accueil de stagiaires dans les entreprises  
 Trinôme 4 : Élaborer un contrat cadre d'accompagnement des entreprises dans les changements de pratiques

## FINANCES

### LA VILLE FAIT LE CHOIX DES BANQUES ÉTHIQUES

Conformément à l'engagement pris le 9 décembre 2010, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre effectue des emprunts éthiques et responsables pour la réalisation de ses investissements. Ainsi, en 2010, La Chapelle-sur-Erdre a été la première ville du Grand Ouest à travailler avec le crédit coopératif pour le financement d'équipements publics. En avril 2012, la Ville a généré un emprunt de 500 000 euros auprès de la NEF. Cette banque coopérative est l'établissement financier le plus actif sur le territoire français en matière de finances solidaires. La NEF soutient notamment des projets alternatifs dans le secteur de l'écologie, du social ou encore du développement et de la culture. À La Chapelle-sur-Erdre, la NEF a contribué au financement du Pôle Musical, du Point Information Jeunesse et de l'Espace Multimédia.

CHIFFRE CLÉ

**500 000 €** ont été empruntés par la Ville auprès de la banque coopérative la plus active sur le territoire français : la NEF.



Les entreprises chapelaines accueillent les collégiens et les étudiants lors de portes-ouvertes ou de conférences.

Dans chaque magazine municipal, un article est consacré à une entreprise chapelaine membre de l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre (ECE).

## LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES

Une information sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et la performance globale qu'elle peut apporter a été diffusée auprès des entreprises, notamment par le biais d'un café citoyen en partenariat avec l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre et l'Amicale Laïque de Beausoleil.

## ALIMENTATION

# Du bon et du bio dans les assiettes des écoliers



Le Collectif Alimentation Saine et de Proximité se mobilise depuis sa création pour favoriser une restauration collective plus saine et faire connaître les producteurs locaux. Soucieuse de la santé des enfants et de la préservation de la planète, la Ville s'est associée à l'action du Collectif pour proposer diverses actions : rappeler les cycles et rythmes de la nature locale, réveiller l'intérêt de cuisiner, connaître le marché des agriculteurs bio sur la Commune... Dans la continuité du travail du Collectif Alimentation Saine et de Proximité, le Maire a signé, le 20 octobre 2011, une charte d'actions pour la restauration scolaire. Ainsi, la Ville favorise le recours aux circuits courts, ainsi que l'achat de produits issus de l'agriculture biologique. Par ailleurs, la Ville s'est engagée à n'avoir recours qu'à des produits sans OGM. Une diététicienne participe à l'élaboration des menus qui intègrent également des produits équitables, sur les conseils de l'association Nord Agir Pour le Commerce Équitable (NAPCE).

## TÉMOIGNAGE

### DOMINIQUE MÉNARD, ANIMATEUR DU COLLECTIF ALIMENTATION SAINE ET DE PROXIMITÉ

« Nous avons créé le collectif il y a 3 ans pour accompagner le développement des AMAPs, faire connaître les producteurs locaux, et favoriser une restauration collective plus saine. Nous voulons ainsi permettre au plus grand nombre de manger des produits sains et locaux. L'organisation des ateliers cuisine pour adultes et enfants, qui ont beaucoup de succès, va vers le même objectif : (ré) apprendre le plaisir de cuisiner des produits frais, de saison, en toute convivialité. Nous allons d'ailleurs directement chercher nos produits chez les producteurs chapelains. En juin dernier, la « rando-ferme » organisée lors de la Fête des AMAP et des productions locales a permis aux Chapelains d'aller à la rencontre des producteurs locaux. L'Agenda 21 est l'occasion pour nous, citoyens, associations, municipalité, d'avancer ensemble. Le monde associatif chapelain est très riche, et il doit être pleinement associé à cette démarche vers un monde durable pour et avec tous. »

## CHIFFRES CLÉS

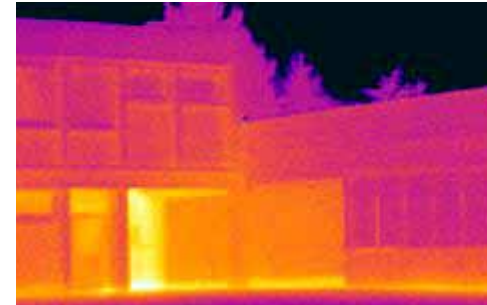
**20%** des produits utilisés dans les restaurants scolaires sont issus de l'agriculture biologique : carottes, oignons, haricots verts, brocolis, compote de pomme, riz, pâtes, tome, yaourts...

**23%** des produits utilisés dans les restaurants scolaires proviennent de producteurs locaux, notamment chapelains : le pain vient de plusieurs boulangeries chapelaines (Brangeon, Ménard, à la Caroline). La tome, le fromage blanc et le lait, quant à eux viennent directement de la Ferme de la Pannetière ou de la Ferme de Belle Île

**43%** des fruits et légumes proviennent de Loire-Atlantique en direct des producteurs

## ÉNERGIE

# Les bâtiments communaux à la loupe



La Ville a procédé à un audit énergétique des bâtiments municipaux sur 35 000 m<sup>2</sup> de surface. Cela représente 68% du patrimoine communal, soit les bâtiments les plus énergivores (Hôtel de Ville, bâtiments administratifs, accueil petite enfance, écoles, salles communales...). Par le biais

de cette action, la Ville souhaite répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement à l'horizon 2020. Un plan pluriannuel de travaux a été établi dans le but de diminuer de 40 % la consommation d'énergie et de 56 % les émissions de gaz à effet de serre.

**+1500 m<sup>2</sup>** de surface pour les bâtiments communaux

**-15,7%** de consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux (kWh) entre 2010 et 2012

## CHIFFRES CLÉS

### DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX BASSE CONSOMMATION

Cinq bâtiments municipaux respectent la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) : l'Espace Familles Pierre de Rosa, la salle Saint-Michel, le Pôle Musical, le Point Information Jeunesse (PIJ) et la halle de Mazaire. Chauffage au sol basse consommation, chauffage par détecteur de présence ou par zone en cas d'occupation de la salle, régulation du niveau d'émission de CO<sub>2</sub>, étanchéité optimale pour éviter les déperditions de chaleur... Autant de dispositifs permettant une économie considérable.

## LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## DES WATTMÈTRES CHASSENT LES PERTES ÉNERGÉTIQUES



Lors du forum d'avril 2010, le trinôme a émis l'idée de mettre des Wattmètres à la disposition des Chapelains, afin de les aider à réduire leurs factures d'électricité et de chauffage. La Ville a lancé le prêt de Wattmètre lors de réunion « Tupperwatt ». Depuis 2011, une quinzaine de Chapelains a pu mesurer les consommations de leurs appareils électriques en fonctionnement.

Contact : 02 51 81 87 87 ou  
[agenda21@lachapellesureordre.fr](mailto:agenda21@lachapellesureordre.fr)

## CHIFFRE CLÉ

**8** Chapelains ont traqué les déperditions thermiques des façades de leurs maisons à l'aide d'une caméra infrarouge, lors d'une balade à vélo en décembre 2012.

## INFORMATION

# Un espace dédié au développement durable



Le réseau Écopôle a proposé d'installer un pôle d'informations autour du développement durable dans chacune des villes de l'agglomération nantaise. Cette initiative est en adéquation avec une des attentes du trinôme: « Augmenter la communication ». Ce pôle a pour but d'apporter des renseignements

autour du développement durable, mais aussi de développer les initiatives locales. Des ouvrages autour des thématiques de l'énergie, des gestes éco-citoyens et plus largement du développement durable sont à la disposition des Chapelains, des associations, des entreprises au sein de l'Espace Écopôle.

## LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES

- Des actions piétonnières sont régulièrement mises en place (semaine sans voiture, jour de marché...)
- La Ville communique sur le suivi des actions en termes de consommation énergétique
- Un plan pluriannuel d'actions visant à économiser les énergies et à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre a été établi
- La Ville sensibilise les Chapelains sur les consommations énergétiques



## LES ENTREPRISES CHAPELAINES PROPOSENT DES ALTERNATIVES À LA VOITURE

La majorité des salariés viennent à leur travail en voiture et dans 80% des cas, ces déplacements s'effectuent seuls. Ce constat a poussé les membres du trinôme à tirer la sonnette d'alarme et ainsi à proposer des solutions. L'Association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre (ECE), a entendu cet appel et fait émerger une politique visant à réduire la part de la voiture dans les déplacements. Après un bilan carbone effectué par 13 entreprises chapelaines, ECE a mis en place, en collaboration avec la Ville, un Plan de Déplacements Inter-Établissements (PDIE). Plus qu'une question de transport, le PDIE est un projet de changement global des comportements. La Ville et l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre ont identifié différents enjeux : le PDIE doit agir pour le développement économique du territoire et notamment des zones d'activités d'Erdre-Active et Gesvrine en facilitant leur accessibilité. Ce dispositif doit également améliorer les services fournis aux entreprises et administrations en matière de mobilité. Parallèlement, le PDIE permet d'anticiper l'augmentation du coût de l'énergie pour les salariés du territoire et conformément au Plan Climat de Nantes Métropole, réduire l'impact des déplacements sur l'environnement. Le lancement du PDIE se déploie sur trois ans. Après un bilan carbone, une analyse approfondie des transports sur le territoire et une enquête menée auprès des salariés et des agents de la commune sur les comportements et leurs habitudes de déplacements, un premier diagnostic a été établi. Reste maintenant à la Ville et à l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre à organiser une concertation afin de définir un plan d'actions permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PDIE. Si le lancement effectif du PDIE aura lieu dans trois ans, des pistes d'actions ont déjà été identifiées : auto-partage, co-voiturage, transport à la demande, télétravail, visioconférence, éco-conduite...

## Philippe Oléron, Président de Sigma et de l'Association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre



« Il s'agit d'un projet fédérateur qui s'étend sur trois ans et regroupe une dizaine d'établissements, dont la Mairie, et plus de 2 000 salariés. Le projet est soutenu par la Ville de La Chapelle-sur-Erdre, mais aussi Nantes Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Ademe. Si le raisonnement global consiste à diminuer l'utilisation de la voiture individuelle et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre, les enjeux sont multiples. Le Plan de Déplacements Inter-Établissements doit contribuer au développement de l'activité économique en facilitant l'accès aux zones d'activités et en augmentant le niveau de services dans le domaine des transports publics. Les salariés des entreprises engagées dans le Plan de Déplacements Inter-Établissements et les agents de la Mairie attendent beaucoup de cette démarche. Le PDIE est un projet de changement global des comportements, ce n'est pas qu'une question de transport ».

## CHIFFRES CLÉS

**+10%** d'augmentation d'utilisation des bus à La Chapelle depuis 2008 (lignes 86 et 96)

**436** voyageurs supplémentaires sur les lignes 86 et 96 entre 2008 et 2012

**25** pleins de carburant économisés par la Ville grâce à l'optimisation de son parc automobile

## LES ACTIONS DE LA VILLE POUR LES DÉPLACEMENTS

La Ville a renouvelé son parc automobile et a ainsi diminué son impact sur l'environnement de 2,8 tonnes d'émission de dioxyde de carbone (40 000 km de parcours citadins). Parallèlement à son investissement dans le cadre du Plan de Déplacements Inter-Établissements, la Ville agit d'ores et déjà pour diversifier les modes de déplacements des agents municipaux. Plus d'une dizaine de vélos (classiques ou électriques) sont à la disposition des agents, de même que des scooters pour les déplacements de proximité.

## DÉPLACEMENTS

# La Chapelle : ville mobile, ville durable



Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre prépare, en partenariat avec Nantes Métropole, un plan d'actions visant à favoriser l'utilisation des modes doux (le vélo et la marche) et fondé sur l'échange et la concertation:

le Plan Communal de Déplacements Doux. Ce dispositif vise à équilibrer d'une part les besoins de mobilité et de facilité d'accès et d'autre part la protection de l'environnement et la santé de chacun. Il s'agit là de trouver un juste équilibre entre mobilité et développement durable. Aujourd'hui, les déplacements sont responsables de 29 % des émissions de gaz à effet de serre et 22 % des consommations d'énergie. En adéquation avec le Plan de Déplacements Urbains de Nantes Métropole et le plan climat, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre élabore le Plan Communal de Déplacements Doux dans le but de diminuer l'utilisation de la voiture par rapport aux modes de déplacements doux, à savoir la marche et le vélo.

### Diagnostic citoyen

En novembre 2010, la Ville a fait appel aux Chapelains par le biais des Groupes d'Animation de Quartier pour établir un diagnostic des déplacements doux (vélo, marche) et de la mobilité sur le territoire. À l'issue de plusieurs séances de travail, les membres des Groupes d'Animation de Quartier ont fourni une carte de synthèse faisant état des atouts et des faiblesses de la Ville en termes de déplacements doux. Parallèlement, le Pôle Erdre et Cens, directement rattaché à Nantes Métropole, a émis un diagnostic technique. Les recommandations remises par le Pôle Erdre et Cens confortent le diagnostic établi par les citoyens. Les Chapelains ont officiellement découvert le Plan Communal de Déplacements Doux lors d'une réunion publique le 22 février 2013.

## CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE APAISÉE



Une fois encore, la Ville a fait appel aux Chapelains pour travailler sur un nouveau projet collaboratif, dans le cadre des Groupes d'Animation de Quartier : comment construire une ville apaisée ?

Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain instauré par Nantes Métropole et de l'arrivée du tram-train à La Chapelle-sur-Erdre, la Ville lance son Plan Communal des Déplacements Doux. Un dispositif visant à réduire l'utilisation des véhicules motorisés pour favoriser le recours aux modes de déplacements doux : le vélo et la marche. Pour faciliter le partage de la voirie pour tous les modes de déplacements, accompagner les changements de comportements et sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons, la Ville a pour objectif de repenser la circulation des véhicules motorisés. Il s'agit là de modérer la vitesse des véhicules motorisés selon les secteurs géographiques : zone piétonne, zone de rencontre à 20 km/h... Lors de ces rencontres de la démocratie locale, au printemps 2013, élus et agents recueilleront les attentes et les demandes des Chapelains, quartier par quartier afin de faire de La Chapelle-sur-Erdre, une ville apaisée.



Dans le cadre du Plan Communal de Déplacements Doux, un giratoire sera créé à l'intersection formée par la route départementale 39 et la rue de la Vrière (en face du Westotel) afin de faciliter la traversée des piétons.

## JEUNESSE

PARTICIPATION  
DE LA POPULATION

## AGENDA 21 JUNIORS



Un plan d'actions a été établi par les écoliers chapelains dans le cadre de l'Agenda 21 Juniors : les arbres de l'action. Ce programme est issu d'un travail de sensibilisation aux problématiques du développement durable, réalisé auprès des enfants et des jeunes. Des ateliers pratiques et ludiques ont été proposés aux enfants des écoles primaires, ainsi que des collèges Le Grand Beauregard et de La Coutancière. Chaque groupe scolaire a ainsi dévoilé des enjeux différents, mais tous liés à la prise en compte du développement durable à l'école et à la maison : jardinage, lutte contre le gaspillage, déplacements...

Conformément aux attentes du trinôme, l'Agenda 21 Juniors prend forme et incite les enfants à la mise en place de différentes actions jusqu'à la fin de l'année scolaire. Au programme : fabrication d'un jeu de société sur les transports à La Chapelle, réalisation d'un reportage vidéo sur le tri des déchets, fabrication de poubelles en matériaux recyclés...

CHIFFRE  
CLÉ

**50 jours** d'animations par an sont consacrés à l'éducation au développement durable pour les enfants chapelains, dans le cadre d'une convention signée avec Écopôle (réseau d'associations œuvrant pour l'éducation à l'environnement)

# Le nouveau visage des Groupes d'Animation de Quartier



Dès 2001, la Ville s'engageait fortement pour l'implication des citoyens en créant les Groupes d'Animation de Quartier (GAQ). Ouverts à tous, les GAQ ont pour objectif de favoriser les échanges entre les élus et la population sur les améliorations ou les évolutions à envisager au

sein des différents quartiers de la commune, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Les GAQ sont au nombre de cinq, répartis géographiquement sur le territoire chapelain. Depuis le forum Agenda 21 et suite à la demande des habitants, les membres des GAQ se réunissent deux fois par an, à l'automne et au printemps. À l'issue de chaque réunion, les participants sont invités à remplir une fiche d'évaluation permettant d'aller toujours plus loin dans l'efficacité et la pertinence des réunions. En 2012, le taux de satisfaction des Chapelains atteignait 98% (contre 90% en 2011).

## Un suivi continu, des avancées lisibles

Pour permettre aux habitants d'évaluer l'avancée des projets, les compte-rendus sont mis à la disposition du public. Ces documents de synthèses sont disponibles à l'Espace Familles Pierre de Rosa, à la Direction du Cadre de Vie et des Solidarités dans le bâtiment des Impressionnistes, rue de l'Europe, à l'espace dédié au développement durable à la Bibliothèque municipale et sans oublier sur le site internet de la Ville. Par ailleurs, les membres des GAQ reçoivent un suivi complet des projets quartiers par quartiers à l'issue de chaque rencontre.

## Ouvert à tous

Depuis septembre 2011, des membres des GAQ viennent à la rencontre de leurs nouveaux voisins lors de l'accueil des nouveaux Chapelains. L'occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir les instances de démocratie participative de la Ville, mais aussi les grands enjeux de leurs quartiers.

# d'Animation de Quartier

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque rencontre se déroule de la façon suivante : la première partie de la réunion est consacrée à un thème commun à tous les quartiers. Dernièrement, les membres des GAQ ont évoqué les projets d'aménagements liés à l'arrivée du tram-train, mais aussi le Plan Local de l'Habitat, le projet citoyen faisant appel à la participation des Chapelains : la Maison pour Tous. La seconde partie de la réunion est dédiée à la vie du quartier : assainissement, travaux de voirie, déplacements, questions d'urbanisme... Des travaux de voirie, mais aussi des travaux d'accès aux stations tram-train ont notamment été réalisés suite aux réflexions des habitants lors des réunions de novembre 2010 et mars 2011, dans le cadre du Plan Communal des Déplacements Doux.



## NOUVEAU

Une nouvelle communication a été mise en place dans le cadre des GAQ : la lettre d'actu. Ce nouveau support envoyé à tous les membres des GAQ recense des informations travaux, l'actualité des quartiers, les sujets phares de la démocratie locale...

## CHIFFRES CLÉS

**450** personnes sont aujourd'hui membres des GAQ et participent activement à la vie de leur quartier

**98%** de satisfaction en 2012\*

\* (d'après un sondage mené auprès des 160 membres des GAQ à la fin de chaque réunion)

Trinôme 7 : Devenir partie prenante des Plans Climats Région et Nantes Métropole  
 Trinôme 8 : Donner des rendez-vous réguliers à la population pour assurer le suivi des actions, créer une grille de lecture des projets municipaux  
 Trinôme 9 : Renforcer la place des habitants dans le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21  
 Trinôme 10 : Favoriser la diversité et l'expression des représentants dans les instances participatives

## PARTENARIAT

# Les entreprises et l'Agenda 21 chapelain



La collaboration entre les entreprises chapelaines et l'Agenda 21 chapelain a démarré en 2009, lors du Festival Solid'air. À cette occasion, une quarantaine d'entreprises a répondu

présente pour travailler en ateliers sur différents thèmes liés au développement durable : énergie, déplacements, gestion des déchets... et ainsi apporter des réponses aux problématiques des entreprises.

Un an plus tard, à l'occasion du forum Agenda 21, les entreprises se sont une nouvelle fois associées à la démarche de la Ville, cette fois sous une forme et un statut officiel : l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre (ECE). Dès lors, la collaboration n'a cessé de s'étendre. Une convention a d'abord été signée entre la Ville et l'association encadrant ainsi les engagements mutuels en lien avec l'Agenda 21 chapelain (social, environnement, économie...). Puis l'association a intégré la Ville de La Chapelle-sur-Erdre dans ses nouveaux projets. D'une part, la création d'un Plan de Déplacements Inter-Établissements visant à accompagner les salariés et les agents municipaux dans les changements de pratiques en termes de déplacements, mais également la mise en place d'un projet permettant de mesurer en temps réel la consommation énergétique d'un bâtiment : Ecoza. La Ville a déjà mis en place le dispositif Ecoza dans deux bâtiments municipaux.

Plus d'informations sur l'association des entreprises de La Chapelle-sur-Erdre : [www.assoece.fr](http://www.assoece.fr)

## LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES

- Les entreprises sont sensibilisées à l'Agenda 21
- Un calendrier de réunions du groupe projet Agenda 21 a été défini (trois par an). Il est ouvert à tous.
- Un référentiel local d'évaluation de l'Agenda 21 est en cours d'élaboration avec l'aide du Comité 21, de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer de Loire Atlantique (DDTM44)
- Les préconisations de l'Agenda 21 ont été intégrées dans le maximum d'instances (ex : conseils d'école)

## COMMUNICATION



Les Chapelains sont régulièrement informés concernant les instances participatives (site de la Ville, magazine, lettre d'information...)

## ZOOM SUR LA MAISON POUR TOUS

## La Ville donne une nouvelle impulsion aux initiatives des Chapelains



Le samedi 10 novembre 2012 se tenait, à Capellia, un forum citoyen consacré à la Maison Pour Tous. Plus d'une trentaine de Chapelains ont répondu présents pour s'investir dans ce projet basé sur des valeurs citoyennes. Après une présentation de la Maison Pour Tous à La Chapelle-sur-Erdre, les Chapelains se sont mis au travail. Un premier atelier était consacré au thème de la solidarité et le second atelier a traité du thème de la participation citoyenne. Grâce à ces ateliers, des constats ont été posés et de nombreuses idées ont été proposées par les Chapelains. Aujourd'hui, les citoyens, accompagnés par l'équipe municipale, poursuivent le travail grâce à l'appui d'un agent municipal, dont le travail sera de mener à terme le projet Maison Pour Tous, en partenariat avec les Chapelains.

## LE « POINT ZÉRO » SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les trinômes ont exprimé la nécessité de faire le point sur l'Agenda 21 chapelain. « Les services de la Ville, soutenus par deux Chapelains, Pierre Lawniczak et Daniel Richard, ont établi un questionnaire et sillonné les rues de La Chapelle afin de recueillir les réponses des habitants. Au total, une cinquantaine de personnes ont accepté de donner de leur temps libre et de répondre au questionnaire. Après analyse par un groupe d'étudiants rennais, l'enquête s'est révélée très prometteuse : par exemple, 65% des habitants connaissent l'Agenda 21 et les actions menées par la Ville », raconte Yves Le Leuch, 1er adjoint au Maire. Aujourd'hui, la Ville se consacre à une analyse approfondie des résultats de l'enquête. Une deuxième vague de questionnaires est en projet pour évaluer l'évolution de l'Agenda 21 et les habitudes des Chapelains en termes de développement durable.

## CHIFFRES CLÉS

**89%** des Chapelains déclarent connaître l'Agenda 21 chapelain et les actions menées par la Ville

**75%** des personnes interrogées estiment que la restauration scolaire est un bon levier pour former les habitants au « mieux manger »

**95%** des habitants de La Chapelle jugent comme prioritaire la sensibilisation des enfants et des jeunes au développement durable

**81%** des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail

Enquête réalisée auprès d'un panel représentatif de la population (âge, catégorie socio-professionnelle...)

## ZOOM SUR LE MAGAZINE MUNICIPAL

# Une nouvelle formule, véritable mine d'informations



Depuis un an, la Ville propose une nouvelle formule du magazine municipal. Plusieurs rubriques sont consacrées à l'actualité de la Ville : animation, solidarité, cadre de vie... Parallèlement, la Ville souhaite mettre en avant les acteurs économiques du territoire, les associations, mais aussi les citoyens. Sous forme de portrait ou de témoignage, chaque édition propose un article sur une entreprise, membre de l'association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre (ECE). Les associations ne sont pas en reste puisque plusieurs pages sont consacrées à leur libre expression et un article met à l'honneur une association chapelaine dans chaque numéro. Parallèlement, tous les sujets en rapport avec l'Agenda 21 chapelain sont repérables grâce à un pictogramme. Le magazine permet ainsi de faire connaître l'action de l'Agenda 21 au plus grand nombre.

Trinôme 1: Mise en valeur des expériences existantes de partages, de savoirs, de services...

## ÉVÉNEMENT

### SOLID'AIR : FÊTE DE LA CITOYENNETÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé en 2006, le Festival Solid'air a lieu tous les deux ans et réunit associations et entreprises chapelaines afin de contribuer localement à la sensibilisation de la population pour le bien être des générations futures, en associant culture et développement durable. Les trois premières éditions du festival, en 2006, 2007 et 2009, ont témoigné de l'engouement des Chapelains pour cette thématique à laquelle ils sont de plus en plus sensibilisés. La Ville a comptabilisé 3000 visiteurs en 2009.

La quatrième édition du festival, en 2011, marquait la volonté de la Ville de faire de Solid'air un rendez-vous incontournable de l'agglomération sur le thème du développement durable. Élargi aux autres communes du canton, Solid'air a pris une toute autre ampleur : un chapiteau installé à La Coutancière a abrité quatre jours d'animations, de rencontres, de spectacles, de débats... Cette dernière édition a également permis aux jeunes Chapelains d'aller à la rencontre du monde du travail. 100 élèves du collège La Coutancière sont venus à la rencontre de 15 entreprises chapelaines. L'occasion pour les collégiens de découvrir d'un peu plus près le monde de l'entreprise et pour les chefs d'entreprises de partager leur expérience et leur savoir-faire.

## CHIFFRES CLÉS

**100** élèves du collège La Coutancière sont allés à la rencontre des chefs d'entreprises chapelains

**1,6** tonnes d'émission de CO2 lors de Solid'air 2011, compensée par l'achat de deux « fours solaires du cœur » auprès de l'association Bolivia-Inti Sud Soleil

## URBANISME

# Les Chapelains s'emparent de l'avenir du centre-ville



En 2010, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre, en partenariat avec Nantes Métropole, a lancé une réflexion sur l'avenir du centre-ville. La Ville a confié l'étude du centre-ville chapelain à un cabinet d'urbanisme qui a proposé trois scénarii réalisables pour un projet urbain à l'horizon 2020.

Un an plus tard, la Ville organisait les « Ateliers du centre-ville » et invitait les Chapelains, au travers de ces 3 hypothèses, à donner leur opinion sur le centre-ville d'aujourd'hui, mais

aussi leur vision du centre-ville de demain. Dans le cadre des tables rondes, les habitants se sont exprimés sur les thèmes suivants : l'habitat et l'urbanisme, le commerce, les déplacements, les espaces verts et le paysage. Suite aux « Ateliers du centre-ville », le cabinet d'urbanisme a élaboré un quatrième scénario prenant en compte les remarques des Chapelains. Le 14 novembre 2012, la Ville invitait les Chapelains à Capellia pour présenter le nouveau visage du centre-ville chapelain.

## DIAGNOSTIC CITOYEN

### DYNAMISME ET ESPACES APAISÉS SONT LES MAÎTRES MOTS DU CENTRE-VILLE DE DEMAIN

Dans une commune, trois dimensions caractérisent le centre-ville: les échanges économiques, l'habitat et la forme urbaine et la diversité des habitants et des cultures. Aujourd'hui, le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre répond à ces critères, mais de façon trop faible par rapport à l'étendue de la commune et de sa population. Chapelains et élus ont mis en évidence les objectifs et ont dessiné les grands axes du centre-ville de demain mêlant habitat, déplacements et commerces. Le centre-ville doit être un lieu d'échanges et de rencontres. Le centre-ville doit être attractif au niveau de l'habitat, des activités économiques, des services publics et des transports collectifs. Son évolution doit soutenir la diversification de l'offre de logements et la dynamisation de l'activité commerciale. Parallèlement, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre met un point d'honneur à conserver son patrimoine naturel et agricole en favorisant l'accès à l'Erdre et aux espaces naturels et en valorisant les espaces paysagers au cœur de la Ville.

## ÉDUCATION

Régulièrement, les citoyens sont concertés pour donner leur avis sur différents sujets touchant à l'aménagement de La Chapelle-sur-Erdre. Il est donc important de donner au plus grand nombre les clés de lecture et de compréhension qui permettent de mieux appréhender les réflexions communes et de se forger une opinion.

Conformément à l'engagement pris dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville a proposé le 19 février dernier « les Rencontres autour de l'urbanisme ». Y ont été abordés des thèmes comme la place de la nature dans la ville, les déplacements ou encore l'architecture. En présence d'intervenants extérieurs spécialistes de ces questions, les citoyens présents ont pu s'informer et s'exprimer sur ces thématiques. Ces échanges ont pour objectif de permettre à la Ville et aux citoyens de construire ensemble La Chapelle-sur-Erdre de demain.



ZOOM SUR LE PEL

## La Ville a élaboré son Projet Éducatif Local

---

ÉPANOUISSEMENT  
DES ÊTRES HUMAINS

---



Parce que tous les temps de l'enfant et du jeune, tous les lieux de la Ville font partie d'un même espace éducatif, le PEL a pour vocation de fédérer toutes les énergies dans la même direction. Il sert de guide pour toutes les actions à destination des enfants et des jeunes âgés de 3 à 25 ans et également pour les jeunes eux-mêmes. Il assure la cohérence de l'ensemble des actions éducatives menées sur notre territoire, sur les temps péri et extra-scolaires (mercredis, vacances, soirées...). Son objectif majeur est de favoriser, encourager, soutenir la participation des enfants et des jeunes. Il développe et coordonne les actions éducatives autour des trois axes suivants : favoriser les projets visant à développer la citoyenneté et la vie démocratique, considérer l'enfant, le jeune dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme, améliorer l'accès, la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative. Le PEL est donc présent pour accompagner les acteurs éducatifs dans leurs projets. Plus de renseignements sur : [pel.lachapellesurordre.fr](http://pel.lachapellesurordre.fr)

# Les actions de la Ville auprès des enfants et des jeunes



Les animateurs des accueils de loisirs et des accueils périscolaires sont formés afin d'assurer un accueil de qualité pour les enfants et les jeunes en situation de handicap.



Un jardin a été créé pour les enfants de l'accueil de loisirs 6-11 ans.

Des actions de prévention routière sont menées auprès des enfants et des jeunes.



Le Jam propose des scènes ouvertes aux jeunes artistes chapelains.



Chaque année, Cap Décou'verte permet aux jeunes Chapelains de s'initier aux différentes activités sportives ou culturelles proposées par la Ville.



Différents dispositifs permettent d'accompagner au mieux les familles dans leur rôle de parents. Cap' Juniors, distribué dans les écoles au retour des vacances scolaires, est une véritable mine d'informations.



Chaque année, la Ville organise Radio FMR. Pendant une semaine, les jeunes animent une radio de A à Z : émissions, débats, interviews, musiques....



Des rencontres intergénérationnelles sont organisées entre les enfants de l'accueil de loisirs 6-11 ans et les résidents de la maison de retraite Bel Air.



Les éducateurs sportifs sont formés afin d'assurer l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les différents clubs sportifs chapelains.



La Ville propose aux parents un blog s'adressant à l'ensemble des co-éducateurs (parents, enseignants, bénévoles associatifs, animateurs, etc), ce blog permet à celles et ceux qui le souhaitent de s'exprimer et d'en savoir un peu plus sur ce vaste projet, véritable laboratoire d'idées. [pel.lachapellesurordre.fr](http://pel.lachapellesurordre.fr)

## SOLIDARITÉ

# L'échange comme lien social



Le tissu associatif chapelain s'est encore étoffé grâce à la création d'une nouvelle association basée sur le Système d'Échange Local (SEL) : Le Troc au Sel Chapelain. Bricolage, garde d'enfant, cours de cuisine, soutien scolaire... Zoom sur une association où les talents foisonnent !

L'idée a mijoté dans la tête d'Annie Haumon pendant environ deux ans.

Elle avait envie de donner un sens à sa retraite, tout en rendant service aux autres. C'est ainsi que le Troc au Sel Chapelain a vu le jour. Aujourd'hui, l'association fonctionne grâce à l'implication d'une dizaine de personnes.

### L'épi comme monnaie d'échange

Le Troc au Sel Chapelain compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. Les échanges, qu'ils soient matériels, de savoirs ou de services, ne se font pas forcément d'une personne à une autre sous forme de troc, mais au sein d'un ensemble. Ils ne doivent pas faire concurrence à un service marchand. L'association a instauré une monnaie d'échange fictive : l'épi. Une heure correspond à 60 épis et chaque nouvel adhérent se voit attribuer 60 épis. Si une personne a besoin d'un travail de plomberie d'une durée d'une heure, elle remet 60 épis à la personne qui réalise ce service. Il lui faudra fournir un service à son tour afin de collecter de nouveaux épis. En dehors des échanges classiques, le Troc au Sel Chapelain organise des Bourses Locales d'Échanges. Ces rencontres fonctionnent un peu comme un vide grenier. Les adhérents viennent avec des choses dont elles souhaitent se débarrasser : plantes, livres, jouets, vêtements... et la transaction est réalisée grâce au transfert d'épis.

Renseignements et inscriptions : [troc-au-sel-chapelain@hotmail.fr](mailto:troc-au-sel-chapelain@hotmail.fr)

## JUMELAGE

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES RELATIONS INTERNATIONALES

S'ouvrir sur le monde, c'est s'ouvrir à la découverte, à d'autres cultures, d'autres vies, d'autres projets. Depuis 2000, La Chapelle-sur-Erdre est jumelée à la Ville de Bychawa, en Pologne et a désigné la Ville de Ianca, en Roumanie, comme ville amie. Dès lors, de nombreux échanges se sont installés grâce au travail du Comité de Jumelage. Au-delà des visites, ces relations permettent également le partage d'expériences et de savoir-faire, notamment en matière de développement durable. En 2008, La Chapelle accueillait une délégation de Polonais. Des visites liées à l'activité agricole et plus largement à la protection de l'environnement ont été organisées : la Ferme Fruitière, Biotiful Garden... Un an plus tard et dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts à La Chapelle-sur-Erdre, un guide d'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires a été réalisé dans les deux langues. Le développement durable ne se limite pas à l'environnement. La solidarité est également un pilier de l'Agenda 21 chapelain. En 2011, la Ville organisait, en partenariat avec ses villes jumelles, sa semaine internationale du handicap, intitulée Handi'Chap. Pendant une semaine, trois délégations étrangères ont été accueillies par la Ville. Au programme : débats sur le thème de l'intégration humaine et matérielle, soirée festive et spectacle, sans oublier le tournoi handisport organisé avec le soutien des associations sportives chapelaines.

Cette année, l'élection de Nantes Capitale Verte de l'Europe donne une nouvelle impulsion aux actions liées au développement durable dans les relations internationales. Le projet « Un jardin traverse l'Europe », retenu par Nantes Métropole, permettra de poursuivre les échanges d'expériences et de savoir-faire entre La Chapelle-sur-Erdre, Bychawa et Ianca, notamment autour des jardins familiaux ou la construction d'un jardin itinérant.

## TERRITOIRE

# L'agriculture, une activité incontournable à La Chapelle



En matière d'agriculture, la Ville se doit d'accompagner le développement de circuits courts de distribution alimentaire, mais aussi de mettre en place un modèle de production locale respectueuse de l'environnement. La Ville de La Chapelle-sur-Erdre, aidée par Nantes Métropole et le Conseil général, agit pour donner à l'agriculture toute sa place dans le paysage local.

## PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

De nombreux producteurs manifestent le souhait de trouver des terres exploitables sur l'agglomération, afin d'y exercer leur profession agricole. De nouveaux exploitants sont d'ailleurs à l'origine de la création d'une toute jeune association baptisée « La Ferme Chapelaine », avec pour objectif d'améliorer la visibilité sur l'activité agricole locale. Pour prolonger la dynamique et répondre à toutes ces attentes d'une agriculture locale prospère et de qualité, la Ville a mis en place, plusieurs dispositifs favorisant l'accession foncière à de nouveaux exploitants.

Un programme de défrichage, en partenariat avec Nantes Métropole, a été engagé. Il assure l'entretien et la mise en valeur de ces espaces défrichés et facilite l'installation de futurs exploitants. L'engagement de la Ville a porté ses fruits puisqu'une trentaine d'hectares de terre a déjà été défrichée.

Afin de protéger les terres agricoles de la pression foncière, La Chapelle-sur-Erdre, travaille avec le Conseil général pour établir un périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN). Plus rigide que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce programme permet de protéger un périmètre géographique et de le destiner principalement à l'agriculture, mais aussi de protéger les espaces naturels de la commune. Le PEAN définit également un projet agricole pour la commune avec des actions concrètes construites avec l'ensemble des agriculteurs du territoire.

Aujourd'hui, ce projet global de territoire va plus loin et répond aux attentes du développement durable : création d'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), politique fiscale incitative pour les agricultures bio (exonération de la taxe foncière)...

Trinôme 15 : Favoriser le compostage des déchets / Améliorer le dispositif de tri et de ramassage des déchets pour les particuliers

Trinôme 16 : Passer d'une gestion écologique des espaces verts à une gestion écologique du territoire

## DÉCHETS

# Un composteur de 5 tonnes dans le centre-ville

Les détritres représentent en moyenne 30% du poids total d'ordures d'un foyer. En mai 2011, suite à l'initiative du Collectif pour la Réduction des Déchets, la Ville a installé un composteur. L'objectif étant de faire baisser le poids des ordures ménagères et d'effectuer un recyclage des déchets. Depuis lors, une vingtaine de familles et le restaurant de l'association Solidarité Emploi déposent leurs déchets dans ce pavillon de compost. La Ville envisage d'installer d'autres composteurs collectifs sur le territoire communal, notamment dans les quartiers urbanisés comme La Source ou Les Perrières.



Pour plus d'informations, consultez le mode d'emploi du composteur partagé (disponible dans les accueils municipaux).

*Le composteur partagé du centre-ville se situe derrière la Maison de la Solidarité. Accueil le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 11h à 12h.*



Pour aller plus loin dans cette démarche de réduction des déchets, la Ville a mis en place, à titre expérimental, un broyeur itinérant. Durant trois semaines, le broyeur a circulé dans les quartiers et les Chapelains ont pu se débarrasser de leurs déchets verts : branches de feuillus, résineux... Encore une belle victoire pour l'Agenda 21.

## URBANISME

### DES CONSEILS POUR LA PRÉSERVATION DU PAYSAGE CHAPELAIN

En partenariat avec le Conseil de l'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, la Ville a élaboré un kit de sensibilisation, constitué de 10 fiches conseils, destiné aux Chapelains. Cet outil, proposé par le trinôme, présente la politique de la Ville en matière de protection paysagère. Une mine d'informations et de conseils pour les propriétaires ou les Chapelains ayant un projet de construction.



## TONDEUSE ÉCOLOGIQUE



Dans le cadre de la gestion écologique des espaces verts, la Ville a installé ces moutons d'Ouessant sur une parcelle autrefois fauchée.

# La Ville de La Chapelle et La Gaule Nantaise unissent leurs efforts pour la Vallée

# Gaule Nantaise unissent du Gesvres



Figure du paysage chapelain, la Vallée du Gesvres est un site qu'il convient de préserver, tout en offrant la possibilité aux habitants d'y accéder. La Chapelle-sur-Erdre et l'association La Gaule Nantaise ont uni leurs efforts et signé une convention pour la gestion du Gesvres. Encadrant pour 5 ans la pêche dans la Vallée du Gesvres, ce partenariat assure la mise à disposition gratuite du droit de pêche détenu par la Ville à l'association sur les propriétés communales situées le long du Gesvres.

## Protection du site

Georges Birly, Chapelain et grand amateur de pêche à la mouche, est membre de La Gaule Nantaise depuis une vingtaine d'années. Incollable sur le Gesvres et ses poissons, il était présent lors de la signature de la convention et rappelle les grands axes de ce partenariat : « *Du Viaduc de la Verrière jusqu'au Pont de Forge, La Gaule Nantaise prend en charge la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques du Gesvres. Il faudra également entretenir les berges : élaguer, consolider le passage... afin d'assurer la sécurité et le plaisir des marcheurs, mais aussi lutter contre le développement des espèces invasives* ». Une belle occasion de valoriser ces lieux très prisés...

## LA PÊCHE POUR TOUS

La Ville souhaite donner à cette convention une dimension pédagogique. La convention confie à La Gaule Nantaise, en collaboration avec l'accueil de loisirs, la mise en place d'un parcours pédagogique axé sur la découverte de la faune et de la flore halieutique. L'association accueille les jeunes Chapelains dans le cadre des Ateliers Pêche Nature. Une bonne occasion d'initier les enfants à la pêche !



## UNE RIVIÈRE POISSONNEUSE

La Vallée du Gesvres est appréciée des randonneurs pour ses sentiers bucoliques et les amateurs de pêche affectionnent tout particulièrement ce site réputé pour ses poissons dits « blancs » (gardons, perches, brèmes, black bass, brochets, anguilles, tanches, carpes).

## La Ville privilégie les échanges entre générations



### SOLIDARITÉ

Favoriser le lien entre les générations est essentiel. Le Pôle Solidarités-CCAS de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre favorise les rencontres intergénérationnelles afin de grandir et vieillir ensemble. De nombreuses actions démontrent la volonté de la municipalité, conformément aux attentes de l'Agenda 21. Des rencontres sont régulièrement organisées entre les enfants et les seniors. Les enfants de l'accueil de loisirs rendent visite aux personnes âgées de la résidence Bel Air. La maison de retraite du Ploreau, quant à elle, abrite une crèche : les Petits Pas du Ploreau. Les associations chapelaines s'engagent également pour créer des rencontres entre les générations par le biais de projets. L'association « Du Jardin au Paysage » met en place un projet de partage de jardins, dans le cadre de Nantes Capitale Verte de l'Europe. Au-delà de la dimension environnementale liée au jardinage et à l'entretien des espaces verts, l'association met en avant le lien social créé par l'échange de jardins.

Parallèlement, l'association « Un Copain Comme Les Autres » s'associe à l'association « Jardine » pour que les enfants partagent un moment convivial en compagnie de leurs aînés.

La dernière édition des Rendez-vous d'automne avait pour thème central : « vieillir et agir ensemble dans la communauté ». Ces onze jours d'animations ont encore permis de favoriser les échanges intergénérationnels.

## ÉVÉNEMENT

# Le lien social se développe autour des jardins

Dans le cadre de Nantes Capitale Verte, nombre d'associations et de citoyens ont proposé des projets qui s'inscrivent dans la promotion du développement durable. Nantes Métropole a sélectionné une trentaine de projets sur toute l'agglomération nantaise et apportera un soutien financier à ces projets. À La Chapelle-sur-Erdre, l'association « Du Jardin au Paysage » a proposé un projet intitulé « Des liens et des jardins ». Du 11 au 13 avril 2013, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre propose la fête de la citoyenneté et du développement durable : Solid'air. Cette année, la cinquième édition du festival chapelain fait écho au titre de Capitale Verte de l'Europe pour Nantes Métropole. La Ville soutiendra l'association « Du Jardin au Paysage » et le lancement du projet « Des liens et des jardins » aura lieu lors du Festival Solid'air.



### LE LIEN SOCIAL SE DÉVELOPPE AUTOUR DES JARDINS

Mon jardin et moi : comment bien vieillir ensemble ? Un nombre croissant de jardiniers se pose cette question. L'objectif du projet consiste à créer un lien, une rencontre entre des propriétaires de parcelles et des jardiniers sans terre. Au-delà de la dimension environnementale liée au jardinage et à l'entretien des espaces verts, l'association « Du Jardin au Paysage » met en avant le lien social créé par l'échange de jardins. Parallèlement, l'association, avec le soutien de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre, organise l'implantation d'une serre à proximité des jardins familiaux. Basé sur le partage de connaissance, ce dispositif permettra de promouvoir les légumes anciens, de favoriser la biodiversité, d'organiser des ateliers de travaux pratiques, mais aussi de créer une animation conviviale.

## CHIFFRE CLÉ

**19** jardins familiaux depuis 2011 et un projet de jardin partagé pour l'année 2013, dans le cadre de Nantes Capitale Verte de l'Europe

## EMPLOI

# La Ville se mobilise pour l'emploi



Depuis 2009, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre s'est engagée à recruter des agents municipaux dans le cadre de contrats aidés et ainsi permettre aux personnes en difficultés d'accéder à l'emploi. Par ailleurs, la Ville confie divers travaux (ménage, menuiserie, cuisine...) à des associa-

tions visant à accompagner la réinsertion professionnelle, comme l'association Solidarité Emploi. L'association chapelaine assure notamment la gestion des gobelets Agenda 21 réutilisables mis à disposition des associations (gestion des emprunts, nettoyage, entretien), mais aussi le fonctionnement du composteur partagé du centre-ville.

## CHIFFRES CLÉS

**10** personnes travaillent sous forme de contrats aidés

**+27%** du nombre d'heures d'insertion entre 2009 et 2011 auprès de l'association Solidarité Emploi

## LOGEMENT

La Ville tient à disposition des personnes en difficultés quatre logements d'urgence. Une convention est établie entre le Pôle Solidarités-CCAS et le locataire qui s'acquitte d'une indemnité de loyer modeste. Parallèlement, un suivi social est assuré par l'association Arc en Ciel.



## ASSOCIATIONS

# La Ville soutient les initiatives citoyennes



L'objectif du trinôme est de soutenir le fonctionnement associatif et d'inciter les Chapelains à s'impliquer dans la vie associative de la commune. Les membres du trinôme ont mis en évidence que la communication autour des associations était un réel atout pour sensibiliser les Chapelains. La Ville consacre une ou parfois plusieurs rubriques du magazine municipal aux bénévoles des associations chapelaines, sous forme de portraits et cinq pages sont systématiquement consacrées à l'expression des associations. Bénévoles et présidents associatifs rédigent quelques lignes au sujet de l'actualité des associations, des événements à venir... L'occasion pour les habitants de connaître les motivations et l'expérience de leurs concitoyens impliqués dans la vie associative. Parallèlement, la Ville réalise annuellement le guide des associations : véritable mine d'information sur les associations, distribué lors de la Vitrine des Associations organisée par l'Union des Associations de La Chapelle-sur-Erdre (UACE).



Comme chaque année, la Vitrine des Associations présente la richesse du tissu associatif chapelain. En 2012, 75 associations étaient présentes à Capellia.

### LES LOISIRS ET LA CULTURE POUR TOUS

Depuis 1999, la Ville a mis en place un dispositif d'aide financière pour les foyers modestes afin de permettre l'inscription dans les associations chapelaines (sportives ou culturelles). Chaque année, une centaine de familles bénéficiaient de cette aide à l'accès aux loisirs, sur demande. Cependant, depuis 2010, la Ville a décidé de renforcer ce dispositif d'aide accordée sous conditions de ressources aux Chapelains pour les inscriptions dans les associations sportives et culturelles de la commune sous forme de bons de réductions (bons à valoir).

### CHIFFRES CLÉS

**+21%** d'augmentation des bénéficiaires de bons à valoir pour les inscriptions dans les associations chapelaines

**1048** bons utilisés en 2012, contre 858 en 2010

## ACTIONS

# La Ville s'engage pour les seniors



Les estimations de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) sont éloquentes : le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 56% en 25 ans, en passant de 12,6 millions en 2005 à 19,7 millions en 2030. Limiter la perte d'autonomie des personnes âgées et leur

permettre de vivre à leur domicile le plus longtemps possible est un enjeu national. Les collectivités se doivent d'agir localement pour le lien social et la proximité, c'est pourquoi la Ville de La Chapelle-sur-Erdre a mis en place une politique sociale et solidaire en faveur des personnes âgées, conformément aux exigences du développement durable.

### L'implication de tous

La politique de la Ville en faveur des seniors est renforcée par l'action du Pôle Solidarités-CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui propose des services de qualité et agit au quotidien auprès des personnes âgées. Un service de télé-assistance est proposé aux seniors et assure une écoute 24h/24 et une sécurité de jour comme de nuit. Parallèlement, la Ville propose un service de portage de repas à domicile. En totale concordance avec la politique de la Ville, ces deux dispositifs permettent aux personnes âgées de maintenir une vie autonome à leur domicile.

### Une réflexion collective

Afin de maintenir le lien social, le Pôle Solidarité-CCAS, en partenariat avec les associations chapelaines (Club Amitiés Loisirs, La Chapelaine Arts Créatifs...) propose des activités : cours de cuisine, ateliers de loisirs créatifs...

**CHIFFRE CLÉ**

**5 animations annuelles pour les retraités, contre 2 en 2009.**

## TÉMOIGNAGE

### 3 questions à Monique Hamon, une Chapelaine engagée auprès des seniors



Monique Hamon rend visite aux personnes âgées dans le cadre du portage de livres à domicile, service proposé par le Pôle Solidarités-CCAS. Elle raconte son investissement en tant que bénévole et dévoile quelques moments d'échange et de partage...

#### Comment êtes-vous devenue bénévole pour le portage de livres à domicile ?

*J'ai toujours fait du bénévolat et lorsque je suis arrivée à La Chapelle-sur-Erdre, je me suis spontanément tournée vers le Pôle Solidarités-CCAS afin de poursuivre mon engagement. Lorsque j'ai vu l'annonce pour le portage de livres à domicile je me suis présentée, mais j'avais la volonté d'en faire plus et j'ai proposé de faire la lecture. Aujourd'hui, nous sommes six bénévoles, dont un homme, et assurons le portage de livres et la lecture au foyer logement de l'Orée du Plessis une fois par mois. Une petite dizaine de personnes sont fidèles au rendez-vous, essentiellement des femmes. Parallèlement, je rends visite à deux Chapelaines.*

#### Comment se déroulent les rencontres ?

*Les séances de lecture sont très variées, parfois nous lisons des poèmes de Prévert ou de Verlaine, des articles de presse, des extraits ou passages de livres qui permettent une discussion... La dernière fois, j'ai apporté la biographie de Léo Ferré et les paroles des chansons. La séance de lecture est rapidement devenue festive puisque toutes les résidentes chantaient ce jour-là ! Je rends également visite à deux personnes qui, elles, vivent toujours à leur domicile. Ces échanges sont différents, car je ne leur fais pas la lecture, je leur apporte une présence.*

#### Il est évident que vous apportez beaucoup à toutes ces personnes. Pouvez-vous nous dire ce que vous apportent ces échanges ?

*J'aime le partage et l'échange avec les gens en général. Ces femmes se confient et me parlent de leurs vies : elles me parlent de leurs enfants, de leurs époux qu'elles ont malheureusement perdus, de leur vie, de leurs voyages... Il ne s'agit pas de curiosité, j'aime les gens et j'apprécie simplement ces moments d'échanges et de partage.*

# Nantes est capitale

sa qualité de vie aussi!

nantes  
2013

European  
green  
capital

